

Alexis Cathala

26 ans

Membre du CERDI (Centre d'études et de recherches en droit de l'immatériel) et de l'AFPIDA (Association française pour la protection internationale du droit d'auteur)

Mel : alexis.cathala@u-psud.fr

Cursus

2012 à aujourd'hui :

Doctorat en droit privé, CIFRE, dirigé par M. **Pierre SIRINELLI**— Sujet : *Le référencement et l'agrégation de contenus sur Internet*- Université Paris-Sud XI, CERDI

2009/2010 :

Master 2 DI2C « Droit des créations numériques » dirigé par M. **Pierre SIRINELLI** - Mention « Assez Bien », Major de promotion -Université Paris-Sud XI (Propriété littéraire et artistique, Droit des contrats, Droit américain, Gestions collectives)
Délégué de promotion

2008/2009 :

Maîtrise de Droit des affaires, *Spécialité* « Droit innovation, communication et culture » (Propriété intellectuelle, Droit de la concurrence, Droit pénal) - Mention « Assez Bien » - Université Paris XI

2005/2008 :

Licence en droit privé- Université Paris XI

2004/2005 :

Baccalauréat S- Mention « assez bien » au lycée ISC (91- La Ville du Bois)

Expérience professionnelle

Décembre 2011 à aujourd'hui :

Juriste contentieux droit d'auteur à METROPOLE TELEVISION (Groupe M6)

Septembre 2010 à décembre 2011 :

Juriste auprès du Cabinet SOULIE&COSTE-FLORET—avocat au Barreau de PARIS (Propriété intellectuelle, Nouvelles technologies)

Mai à Septembre 2010 :

Juriste à l'ALPA (Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle)

Activités scientifiques et universitaires

Décembre 2010 à aujourd'hui :

Président de l'Association des Anciens du Master DI2C

Septembre 2011 à aujourd'hui :

Responsable de la publication pour le CERDI pour le pôle France du site « *ledroitdu.net* », plateforme internationale sur l'actualité liée au droit des nouvelles technologies

Janvier 2013 à mai 2013 :

Chargé de travaux dirigés en Droit des obligations (Licence 2 Droit), cours dirigés par Mme. **Aurélie HARMAND LUQUE**— Université Paris-Sud XI

Février à mai 2013 :

Encadrement de mémoires concernant la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies pour le Master 1 DI2C— Université Paris-Sud XI

Janvier 2013 :

Organisation de la rencontre professionnelle *Les nouveaux modes de financement de la création sur Internet*– Université Paris-Sud XI

Septembre 2012 :

Organisation du colloque *L'avenir de la protection des œuvres sur Internet*– Université Paris-Sud XI

Juillet 2012 :

Intervention sur le Cloud computing durant le Summer Seminar– *Dynamiques du droit d'auteur*- organisé par le CERDI

Juillet 2010 :

Attribution du Prix du mérite de la Chancellerie des Universités de Paris en Droit/Economie

Avril 2010 :

Finaliste du Concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle